

Service Gestion

Affaire suivi par :
Myriam CASTELLI

Tél : 04.95.70.28.26
Mél : myriamcastelli@ac-corse.fr
Rue Vincentellu d'Istria
20137 PORTO-VECCHIO

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER

DES CLAUSES PARTICULIERES

I) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Personne responsable du marché : Monsieur le Proviseur du lycée Jean Paul de Rocca Serra

Comptable assignataire : Monsieur l'Agent Comptable du lycée Jean Paul de Rocca Serra.

II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Objet du marché :

Voyage à OLEVANO ROMANO province de Rome ; du 23/02/26 au 09/03/26 pour 3 élèves + 1 professeur accompagnateur.

IV) Description des fournitures ou prestations :

Cf. programme joint en annexe

Ce voyage aura lieu du 23 février au 9 mars 2026 ; il aura pour destination OLEVANO ROMANO (province de Rome, Italie).

Il s'agit d'un échange scolaire donc les élèves seront hébergés dans les familles durant le séjour. Seul le professeur aura besoin d'un hébergement en pension complète pour la durée de son séjour à savoir du 23 au 26 février 2026.

Objectifs du voyage, la découverte :

Echange dans le cadre du programme européen Erasmus +

La prestation portera sur :

- **Pour le professeur** : le transport avion pour le professeur 1 personne ALLER/RETOUR départ Figari le 23 février 2026 et retour le 26 février 2026 Figari/Rome, tarif résident, **pas de bagage en soute**
- **Pour les 3 élèves** : le transport avion ALLER SIMPLE FIGARI/ROME pour 3 élèves le 23 FEVRIER 2026, 1 bagage en soute par personne (si l'aller /retour est plus avantageux financièrement, prendre l'aller/retour)
-

- Le transport en taxi/navette de l'aéroport de Rome à Olevano Romano aller le 23/02/26 (4 personnes+bagages) et retour le 26/02/2026 (1 personne + bagage).
- L'hébergement en pension complète du 23 au 26/02/26 pour 1 professeur à proximité pédestre du lycée Renato Cartesio.

Elle contiendra une clause d'annulation pour attentat, catastrophe naturelle protection sanitaire **Covid** ou autre cause entraînant l'interdiction des voyages scolaires par les autorités françaises.

V) A- Contact :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'établissement via la plateforme <http://site.aji-france.com/>

Le professeur organisateur pourra être contacté par cet intermédiaire.

Date limite de transmission des offres et modalités de transmission : Les offres devront être déposées **UNIQUEMENT et OBLIGATOIREMENT sur la plate forme** <http://site.aji-france.com/>) (Art.41 du décret n°2016-360CMP) au plus tard le mercredi 7 janvier 2026 à 9 h.

V) B- Contenu des offres : L'offre devra **contenir 3 documents** : l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; la *déclaration sur l'honneur* ci-jointe ; le *descriptif détaillé* de la prestation également daté et signé portant les délais d'exécution mentionnant les tarifs.

VI) Critère de jugement des offres : les critères de jugement des offres sont :

- Qualité du produit.....40%
- Qualités des prestations proposées.....10%
- Prix.....50%

VII) Délai de validité des offres : 120 jours.

VIII) Prix et règlements des comptes :

Contenu des prix : les prix proposés sont fermes et définitifs ; une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement. Les prix sont exprimés toutes taxes comprises (TTC) dans la proposition de prix.

Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

IX) Règlement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 90 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture.

X) Délai d'exécution: Les prestations ou fournitures devront être exécutés aux dates indiquées avec possibilités de légères modifications.

XI) Notification : le marché sera notifié au titulaire avant le 15/01/26.

Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site www.aji.com

A Porto-Vecchio, le 10-12-2025
Le Provisur, responsable des marchés



MOBILITE INDIVIDUELLE

ITALIE 2026

Professeur Accompagnateur aller :

✈ ALLER 23/02/2026 – Corse* - Rome Fiumicino (**1 bagage cabine**)

✈ RETOUR 26/02/2026 Rome Fiumicino – Corse* (**1 bagage cabine**)

3 Elèves :

✈ ALLER 23/02/2026 – Corse* - Rome Fiumicino (bagage en soute inclus)

RETOUR 09/03/2026 Aller simple en bateau Livourne-Bastia + repas dans le bateau
(horaires à synchroniser avec la mobilité de groupe)

Transport en car avec la mobilité de groupe

* Aéroport Figari de préférence (ou Bastia)

Transferts aéroport Rome à Olevano

23/02/2026 aéroport de Rome -> Lycée Renato Cartesio, olevano Romano pour **3 élèves + 1 professeur (bagages inclus)**

26/02/2026 Lycée Renato Cartesio, olevano Romano -> aéroport **1 professeur (bagage cabine)**



Hébergement à la nuitée à Olevano Romano pour le professeur

Du 23/02/2026 soir au 26/02/2026 matin / pension complète (3 nuitées) **1 professeur**